

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du 17 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept du mois de décembre à dix-neuf heures se sont réunis en salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Tassin la Demi-Lune, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de M. Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de votants : 33

Nombre de conseillers présents : 26

ACQUAVIVA Caroline, BERGERET Pierre, BLANCHIN Jacques, BOULAY Christine, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARMOT Pascal, CHARPENTIER Marie-Catherine, DE UFFREDI Sabrina, DU VERGER Laurence, ESSAYAN Martine, FAYOT Michel, GANDON Francis, GARRIGOU Christine, GAUTIER Éric, GUYON Loïc, HUSSON Serge, JANNIN Pierrick, JELEFF Michèle, JOLY Franck-Alain, KALITA Matthieu, PARENTHOEN Yannick, RANC Julien, RIO Jean-Baptiste, SCHUTZ Claire, TRONEL Sylviane, Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers excusés avec pouvoir : 7

CONTREL Nathalie donne pouvoir à ACQUAVIVA Caroline, CUZIN Sandrine donne pouvoir à KALITA Matthieu, FERRAND Benoit donne pouvoir à RANC Julien, JOURDAN Milouda donne pouvoir à BLANCHIN Jacques, MARGERI Marielle donne pouvoir à ESSAYAN Martine, PECHARD Katia donne pouvoir à DU VERGER Laurence, PICHON Laetitia donne pouvoir à FAYOT Michel.

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 2

HACHANI Yohann, MONTOYA Marc-Antoine

Le secrétariat a été assuré par : KALITA Matthieu

Objet : Tableau des effectifs des emplois permanents

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20251217-D2025-85-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

République Française – Département du Rhône
Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Maire – Ville de Tassin la Demi-Lune – Hôtel de ville

Place Hippolyte Périgut - BP 58 – 69812 TASSIN CEDEX

Tél. 04 72 59 22 11 – Fax. 04 72 59 22 46

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n°2024-89 du 18 décembre 2024 du Conseil de Municipal de Tassin la Demi-Lune actualisant le tableau des effectifs des emplois permanents à compter du 1^{er} janvier 2025,

Vu la délibération n° 2025-82 du Conseil Municipal du 17 décembre 2025 portant sur les évolutions organisationnelles des services de la ville et du CCAS,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Considérant que ces emplois doivent être pourvus par des fonctionnaires et que par dérogation, ils peuvent être pourvus par des agents contractuels :

- En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires. Dans ce cadre, le contrat ne peut être conclu qu'à durée déterminée pour une durée ne pouvant excéder un an : cette durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, si la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'a pu aboutir au terme de la première année.
- Pour les besoins des services ou si la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi. Les contrats sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée ;

Considérant que des agents contractuels peuvent également être recrutés sur un emploi permanent pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel à temps partiel ou absent pour les motifs suivants : détachement et disponibilité inférieur à 6 mois, détachement pour stage, congés (maladie, maternité, parental etc...). Le contrat est conclu pour une durée déterminée. Il peut prendre effet avant le départ de l'agent à remplacer. Le contrat peut être renouvelé par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence de l'agent remplacé ;

Considérant que l'accès aux emplois permanents de la fonction publique susceptibles d'être occupés par des agents contractuels est organisé dans le respect du principe d'égal accès aux emplois publics ;

Considérant qu'en cas de recours à un agent contractuel, le niveau de recrutement et de rémunération sera proposé dans le respect des dispositions prévues par les cadres d'emplois concernés ;

Considérant qu'au 1^{er} janvier 2026, le tableau des effectifs de la Ville intègre une évolution notable liée au transfert budgétaire de plusieurs emplois précédemment portés par le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vers le budget principal de la Ville. Ce transfert concerne principalement les services de la Petite Enfance et de la Maison des Familles, dans un objectif de simplification et d'unification de la gestion administrative et budgétaire.

Les emplois transférés se répartissent comme suit, représentant un total de 46 emplois permanents transférés :

- Filière administrative : 2 postes d'attachés et 2 postes de rédacteurs
- Filière technique : 4 postes d'adjoints techniques
- Filière sociale : 15 postes d'agents sociaux et 7 postes d'éducateurs de jeunes enfants
- Filière médico-sociale : 1 poste de Puéricultrice et 15 postes d'Auxiliaires de puériculture.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20251217-D2025-85-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025

- Considérant** la nécessité par ailleurs de procéder aux modifications des emplois ci-dessous en lien avec les derniers mouvements de personnel et les dernières promotions internes :
- Filière administrative : création d'un poste sur le cadre d'emplois des rédacteurs (B)
 - Filière technique : création d'un poste sur le cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux (A) et d'un poste sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise (C)
 - Filière sportive : transformation d'un poste sur le cadre d'emplois des Conseillers des APS (A) en un poste sur le cadre d'emplois des Éducateurs des APS (B)

Considérant enfin la nécessité d'actualiser annuellement le tableau des effectifs des emplois permanents de la Ville de Tassin la Demi-Lune ;

Le Conseil Municipal :

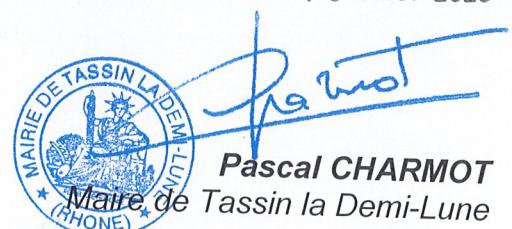
- 1) **APPROUVE** le tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité ci-annexé à compter du 1^{er} janvier 2026.
- 2) **APPROUVE** les modalités de recrutement d'agents contractuels sur emplois permanents telles que définies ci-dessus et conformément à la réglementation en vigueur.
- 3) **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont prévus et inscrits au budget au chapitre 012.

Après en avoir délibéré : à l'unanimité

Fait et délibéré en séance le : 17 décembre 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le : 19 DEC. 2025
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le 19 DEC. 2025



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20251217-D2025-85-DE
Date de télétransmission : 19/12/2025
Date de réception préfecture : 19/12/2025



**VILLE DE
TASSIN LA DEMI-LUNE**

TABLEAU DES EFFECTIFS

1er janvier 2026

ETAT DU PERSONNEL
FILIERE ADMINISTRATIVE

CATÉGORIE A	tableau des effectifs au 01/01/2026
EMPLOIS FONCTIONNELS	2
Emploi fonctionnel de directeur général des services 20 - 40 000 habitants	1
Emploi fonctionnel de directeur général adjoint des services 20 - 40 000 habitants	1
Total des postes pourvus :	2
Total des postes vacants :	0
CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX	16
Attaché principal	0
Attaché	10
Total des postes pourvus :	10
Total des postes vacants :	6
CATÉGORIE B	
CADRE D'EMPLOIS DES RÉDACTEURS TERRITORIAUX	15
Rédacteur Principal 1ère classe	0
Rédacteur principal 2ème classe	2
Rédacteur	11
Total des postes pourvus :	13
Total des postes vacants :	2
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	38
Adjoint administratif principal de 1e classe	11
Adjoint administratif principal de 2e classe	7
Adjoint administratif	14
Total des postes pourvus :	32
Total des postes vacants :	6
Total des postes ouverts	71
Total des postes pourvus	57
Total des postes vacants	14

ETAT DU PERSONNEL

FILIERE TECHNIQUE

CATÉGORIE A	tableau des effectifs au 01/01/2026
CADRE D'EMPLOIS DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX	5
Ingénieur principal	1
Ingénieur	4
Total des postes pourvus :	5
Total des postes vacants :	0
CATÉGORIE B	
CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX	8
Technicien Principal 1ère classe	1
Technicien Principal 2ème classe	1
Technicien	4
Total des postes pourvus :	6
Total des postes vacants :	2
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX	10
Agent de maîtrise principal	0
Agents de maîtrise	9
Total des postes pourvus :	9
Total des postes vacants :	1
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	49
Adjoint technique principal de 1ère classe	12
Adjoint technique principal de 2ème classe	12
Adjoint technique	17
Total des postes pourvus :	41
Total des postes vacants :	8
Total des postes ouverts	72
Total des postes pourvus	61
Total des postes vacants	11

ETAT DU PERSONNEL

FILIERE SPORTIVE

CATÉGORIE B	tableau des effectifs au 01/01/2026
CADRE D'EMPLOIS DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	3
Educateur des APS principal de 1ère classe	1
Educateur des APS principal de 2ème classe	0
Educateur des APS	2
Total des postes pourvus :	3
Total des postes vacants :	0
Total des postes ouverts	3
Total des postes pourvus	3
Total des postes vacants	0

ETAT DU PERSONNEL

FILIERE PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE

CATÉGORIE A	tableau des effectifs au 01/01/2026
CADRE D'EMPLOIS DES BIBLIOTHECAIRES	1
Bibliothécaire	0
Total des postes pourvus :	1
Total des postes vacants :	0
CATÉGORIE B	
CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES	4
Assistant de Conservation Principal de 1re classe	1
Assistant de Conservation Principal de 2ème classe	0
Assistant de Conservation	2
Total des postes pourvus :	3
Total des postes vacants :	1
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS DU PATRIMOINE	7
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	4
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	0
Adjoint du patrimoine	3
Total des postes pourvus :	7
Total des postes vacants :	0
Total des postes ouverts	12
Total des postes pourvus	11
Total des postes vacants	1

ETAT DU PERSONNEL

FILIERE SOCIALE

CATÉGORIE A	tableau des effectifs au 01/01/2026
CADRE D'EMPLOIS DES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS TERRITORIAUX	7
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1
Educateur de jeunes enfants	5
Total des postes pourvus :	6
Total des postes vacants :	1

CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES	20
ATSEM Principal de 1ère classe	14
ATSEM Principal de 2ème classe	5
Total des postes pourvus :	19
Total des postes vacants :	1
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	15
Agent social principal de 1ère classe	1
Agent social principal de 2ème classe	2
Agent social territorial	8
Total des postes pourvus :	11
Total des postes vacants :	4

Total des postes ouverts	42
Total des postes pourvus	36
Total des postes vacants	6

ETAT DU PERSONNEL
FILIERE MEDICO-SOCIALE

CATÉGORIE A	tableau des effectifs au 01/01/2026
CADRE D'EMPLOIS DES PUERICULTRICES TERRITORIALES	1
Puéricultrice hors classe	1
Puéricultrice de classe supérieure	0
Puéricultrice de classe normale	0
Total des postes pourvus :	1
Total des postes vacants :	0
CATÉGORIE B	
CADRE D'EMPLOIS DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX	15
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	5
Auxiliaire de puériculture classe normale	6
Total des postes pourvus :	11
Total des postes vacants :	4
Total des postes ouverts	16
Total des postes pourvus	12
Total des postes vacants	4

ETAT DU PERSONNEL

FILIERE POLICE MUNICIPALE

CATÉGORIE B	tableau des effectifs au 01/01/2026
CADRE D'EMPLOIS DES CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	1
Chef de service de police municipale	1
Total des postes pourvus :	1
Total des postes vacants :	0
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	12
Brigadier Chef Principal	9
Gardien-Brigadier	3
Total des postes pourvus :	12
Total des postes vacants :	0
Total des postes ouverts	13
Total des postes pourvus	13
Total des postes vacants	0

ETAT DU PERSONNEL

FILIERE ANIMATION

CATÉGORIE B	tableau des effectifs au 01/01/2026
CADRE D'EMPLOIS DES ANIMATEURS TERRITORIAUX D'ANIMATION	2
Animateur principal 1ère classe	0
Animateur principal 2ème classe	1
Animateur	0
Total des postes pourvus	1
Total des postes vacants	1
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	2
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	0
Adjoint d'animation	1
Total des postes pourvus	1
Total des postes vacants	1
Total des postes ouverts	
Total des postes pourvus	2
Total des postes vacants	2